

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVELÉ-CAREMBAUT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION BC_2026_001

OBJET :

COMMISSION 1 -
MOBILITE -
AMENAGEMENT - ADS
MOBILITE

*Demande de subvention
auprès du Département
du Nord et de l'Etat
pour le projet de voie
verte à La Neuville*

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 26

Procurations : 6

Nombre de votants : 32

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Sylvain CLEMENT, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Léone PIERKOT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Luc MONNET, Alain DUCHESNE, Alain BOS

Ont donné pouvoir :

Nadège BOURGHELLE-KOS, procuration à Marie CIETERS
Bernadette SION, procuration à Luc FOUTRY
Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
Ludovic ROHART, procuration à Didier DALLOY
José DUHAMEL, procuration à Pascal FROMONT
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Anne WAUQUIER

Absents excusés :

Cathy POIDEVIN, Olivier VERCRUYSSSE, Christophe THIEBAUT, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Thierry LAZARO

Secrétaire de Séance : Michel DUPONT

BUREAU COMMUNAUTAIRE du 9 février 2026

Délibération BC_2026_001

COMMISSION 1 - MOBILITE - AMENAGEMENT - ADS

MOBILITE

Demande de subvention auprès du Département du Nord et de l'Etat pour le projet de voie verte à La Neuville

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales issue de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015,

Vu la délibération CC_2018_007 du 19 février 2018, dite délibération cadre d'accompagnement et d'actions de Pévèle Carembault en matière de mobilité, par laquelle Pévèle Carembault s'engageait à promouvoir les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle,

Vu la délibération CC_2019_073 du 25 mars 2019 décidant la définition et la mise en œuvre du schéma cyclable de la Pévèle Carembault,

Vu la délibération CC_2020_05 du 25 janvier 2020 approuvant les grands principes du schéma cyclable,

Vu la délibération CC_2020_178 du Conseil communautaire en date du 7 décembre 2020 relative à la mise en œuvre du schéma cyclable,

Vu la délibération CC_2021_007 relative à la prise de compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM),

Vu l'arrêté préfectoral du 25 juin 2021 portant modifications statutaires au 1er juillet 2021,

Vu la délibération CC_2020_115 du Conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

Vu le projet d'aménagement d'une voie verte à la Neuville,

Vu l'avis de la Commission 1 - Aménagement, mobilité et ADS lors de sa séance du 12 janvier 2026.

Dans le cadre du schéma cyclable, la Communauté de communes Pévèle Carembault projette d'aménager une voie verte sur la commune de la Neuville afin de sécuriser, notamment, la traversée de la commune.

L'itinéraire du projet fait partie du réseau structurant du schéma cyclable, qui permet plus largement la liaison cyclable entre le Bois de 5 Tailles, et la Forêt de Phalempin.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 400.000 € HT.

Pour financer ce projet, l'intercommunalité souhaite solliciter des subventions et dotations auprès du Département du Nord et notamment, l'Accompagnement de la Politique Cyclable Départementale (APCD), et auprès de l'État, et notamment la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Où l'exposé de son Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 32 VOTANTS) :

- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer des dossiers de demande de subventions et de dotations auprès du Département du NORD, notamment l'Accompagnement de la Politique Cyclable Départementale (APCD), et auprès de l'État, notamment la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), dans le cadre de l'aménagement d'une voie verte à la Neuville.***
- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le 16/02/2026

ID : 059-200041960-20260212-BC_2026_001-DE

webdelib

Le secrétaire de séance,

Michel DUPONT

Signé électroniquement par : Michel DUPONT

Date de signature : 11/02/2026

Qualité : VP RH FINANCES par délégation de SECRÉTAIRE DE SÉANCE



Pour extrait conforme

Le Président,

Luc FOUTY

Signé électroniquement par : Luc FOUTY

Date de signature : 11/02/2026

Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BC_2026_001
Objet :	Demande de subvention auprès du Département du Nord et de l'Etat pour le projet de voie verte à La
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-12 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20260212-BC_2026_001-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20260212-BC_2026_001-DE-1-1_0.xml	text/xml	931 o
Document principal (Délibération) Nom original : BC_2026_001.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20260212-BC_2026_001-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	197.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	12 février 2026 à 13h42min00s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	12 février 2026 à 13h44min19s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	12 février 2026 à 13h44min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 février 2026 à 13h44min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 février 2026 à 13h44min36s	Reçu par le MI le 2026-02-12